

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Vetropol

Révision: 04.05.2026

Code du produit: BO5002911

Page 1 de 5

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/préparation et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Vetropol

Autres désignations commerciales

BO5002910, 500 ml

BO5002911, 20 kg

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/de la préparation**

Agent lustrant

1.3. Renseignements concernant le fabricant qui fournit la fiche de données de sécurité

Société:	BOHLE AG	
Rue:	Dieselstr. 10	
Lieu:	D-42781 Haan	
Téléphone:	+49 2129 5568-0	Téléfax: +49 2129 5568-282
E-mail:	info@bohle.de	
Interlocuteur:	Dr. Martin Schade	Téléphone: +49 2129 5568-300
E-mail:	MSDS@bohle.de	
Internet:	www.bohle.com	
Service responsable:	Chemie	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: Tox Info Suisse, 145. +41 44 251 51 51 (24Std), www.tox.ch**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou de la préparation****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Cette préparation n'est pas classée comme dangereux au sens du règlement (CE) n° 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage**Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Préparations****Caractérisation chimique**

Solution aqueuse, Polyol

Composants pertinents

aucune/aucun (conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH))

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

Après contact avec la peau

Laver abondamment à l'eau/au savon.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Vetropol

Révision: 04.05.2026

Code du produit: BO5002911

Page 2 de 5

Après ingestion

Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie
5.1. Moyens d'extinction
Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO₂), Poudre d'extinction, Jet d'eau pulvérisée, mousse résistante à l'alcool

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle
6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Autres informations

Enlever avec un absorbant inerte. Utiliser un équipement de manutention mécanique.

Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage
7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Consignes pour une manipulation sans danger

Néant dans des conditions normales de traitement.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Voir rubrique 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Conseils pour le stockage en commun

sans limitation

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger du gel, de la chaleur et du soleil.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle
8.1. Paramètres de contrôle
Valeurs limites d'exposition (Art.50 al.3 Ordonnance sur la prévention des accidents, OPA, SR 832.30)

N° CAS	Substance	ppm	mg/m ³	fib/ml	Catégorie	Notation	Origine
1344-28-1	Aluminium, fumée d'oxyde (alvéolaire)	-	3		VME 8 h		
		-	24		VLE courte durée		
471-34-1	Carbonate de calcium (alvéolaire)	-	3		VME 8 h		
56-81-5	Glycérine (inhalable)	-	50		VME 8 h	SSC	
		-	100		VLE courte durée		

Valeurs biologiques tolérables (VBT; Suva, 1903.f)

N° CAS	Substance	Paramètres	Valeur limite	Substrat	Prélèvement
1344-28-1	Aluminium oxyde	Aluminium (/g créatinine)	50 µg/g	U	c

Vetropol

Révision: 04.05.2026

Code du produit: BO5002911

Page 3 de 5

8.2. Contrôles de l'exposition
Contrôles techniques appropriés

Assurer une aération suffisante.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
Protection des yeux/du visage

lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

Protection des mains

Non demandé

Protection de la peau

Non demandé

Protection respiratoire

Non demandé

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques
9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide
Couleur:	blanc
Odeur:	sans odeur
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	100 °C
Limite inférieure d'explosivité:	non applicable
Limite supérieure d'explosivité:	non applicable
Point d'éclair:	non applicable
pH-Valeur (à 20 °C):	9
Pression de vapeur: (à 20 °C)	23 hPa
Densité (à 20 °C):	1,35 g/cm³

9.2. Autres informations
Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

aucune

Propriétés comburantes

Non comburant.

Autres caractéristiques de sécurité

Teneur en solvant:	0%
Teneur en corps solides:	35%
Viscosité dynamique: (à 20 °C)	70 mPa·s

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité
10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Ne pas mélanger avec acides.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter: acides

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques
11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Vetropol

Révision: 04.05.2026

Code du produit: BO5002911

Page 4 de 5

ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Cette information n'est pas disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Cette information n'est pas disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

En accord avec les réglementations locales et nationales.

Code d'élimination des déchets - Produit (RS 814.610.1, OMoD)

101114 Déchets des procédés thermiques; Déchets provenant de la fabrication du verre et des produits verriers; Boues de polissage et de meulage du verre, autres que celles visées à la rubrique 10 11 13

Code d'élimination des déchets - Résidus (RS 814.610.1, OMoD)

101114 Déchets des procédés thermiques; Déchets provenant de la fabrication du verre et des produits verriers; Boues de polissage et de meulage du verre, autres que celles visées à la rubrique 10 11 13

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés (RS 814.610.1, OMoD)

150102 Déchets d'emballages, absorbants, chiffons d'essuyage, matériaux filtrants et vêtements de protection (non spécifiés ailleurs); Déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages collectés séparément dans les communes); Emballages en matières plastiques

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat.

Eau (avec détergent)

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Vetropol

Révision: 04.05.2026

Code du produit: BO5002911

Page 5 de 5

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

Non

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation
15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement
Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 75

Directive 2004/42/CE relative à COV
dans les vernis et peintures:

0%

Législation nationale

Teneur en COV (OCOV):

0%

RUBRIQUE 16: Autres informations
Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la
(les) section(s): 2.

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)